

# ACTION URGENTE

## UN PRÊTRE MALADE RENVOYÉ EN PRISON

**Le prêtre catholique Nguyen Van Ly, défenseur des droits humains, a été arrêté par la police le 25 juillet après-midi dans le diocèse de Hué, dans le centre du Viêt-Nam, avant d'être renvoyé en prison à bord d'une ambulance. Il avait bénéficié d'une libération conditionnelle en mars 2010 pour bénéficier de soins médicaux : il a été victime d'un accident vasculaire cérébral et souffre d'une tumeur au cerveau.**

Le père **Nguyen Van Ly**, 64 ans, purgeait une peine de huit ans de prison à Ba Sao, dans la province de Nam Ha, dans le nord du pays, lorsqu'il a été victime d'un accident vasculaire cérébral en novembre 2009. Les autorités n'ont pas fait procéder à un véritable diagnostic et ne lui ont pas fourni les soins médicaux nécessaires. Elles l'ont envoyé à l'hôpital pénitentiaire 198 à Hanoï deux semaines plus tard, avant de le renvoyer en prison le 11 décembre alors qu'il était encore en partie paralysé.

Le 15 mars 2010, Nguyen Van Ly s'est vu accorder 12 mois de « suspension temporaire » de sa peine afin de pouvoir bénéficier de soins médicaux. Depuis sa remise en liberté, il vivait sous surveillance dans une maison destinée aux prêtres à la retraite du diocèse de l'archevêque de Hué.

Les autorités ont affirmé qu'il a été renvoyé en prison parce qu'il a distribué des tracts dénonçant les politiques du gouvernement et incitant à manifester. Il serait en mauvaise santé.

Le père Nguyen Van Ly a été condamné en mars 2007 à une peine de huit ans d'emprisonnement, assortie d'une période d'assignation à résidence de cinq ans, pour « propagande » contre l'État. Il est l'un des fondateurs du Bloc 8406, un cybermouvement en faveur de la démocratie, et il a contribué à la création d'autres groupes politiques, interdits par les autorités vietnamiennes. Il a aussi publié secrètement un journal dissident, *To Do Ngon Luan* (Liberté et démocratie).

Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion. Depuis les années 1970, le père Nguyen Van Ly a passé environ 17 ans en prison pour avoir demandé aux autorités vietnamiennes de respecter la liberté d'expression et les droits fondamentaux

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- engagez les autorités à libérer le père Nguyen Van Ly immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion ;
- exhortez-les à révéler son lieu de détention, et à lui permettre d'entrer en contact avec ses proches et un avocat de son choix ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il puisse bénéficier de tous les soins médicaux dont il a besoin.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 6 SEPTEMBRE 2011 À :

Ministre de la Sécurité publique :

Lt Gen Tran Dai Quang  
Ministry of Public Security  
44 Yet Kieu Street  
Ha Noi, Viêt-Nam

**Fax : +844 3942 0223**

**Formule d'appel : *Dear Minister, /***

**Monsieur le Ministre,**

Ministre des Affaires étrangères :

Pham Binh Manh  
Minister of Foreign Affairs  
1 Ton That Dam Street  
Ba Dinh District, Hanoï  
Viêt-Nam

**Fax : +844 3823 1872**

**Courriel : [bc.mfa@mofa.gov.vn](mailto:bc.mfa@mofa.gov.vn)**

**Formule d'appel : *Dear Minister, /***  
**Monsieur le Ministre,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays (adresse(s) à compléter).**

Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 313/09. Informations complémentaires : <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA41/011/2009/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN PRÊTRE MALADE RENVOYÉ EN PRISON

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lorsqu'il était incarcéré à la prison de Ba Sao, le père Nguyen Van Ly a passé la plupart de son temps à l'isolement. Au cours des sept mois qui ont précédé son accident vasculaire cérébral, il a souffert de divers problèmes de santé, notamment d'hypertension et de blessures faisant suite à une chute sévère. Il n'a pas bénéficié de soins médicaux adaptés. On lui a plus tard diagnostiqué une tumeur au cerveau.

De sévères restrictions continuent de peser sur la liberté d'expression, d'association et de réunion au Viêt-Nam. Les autorités harcèlent et emprisonnent régulièrement les militants pacifiques qui critiquent les politiques du gouvernement et réclament plus de liberté, en vue de les réduire au silence. Des dizaines de prisonniers d'opinion, notamment des blogueurs, des avocats, des écrivains, des défenseurs des droits des travailleurs, des entrepreneurs et des partisans de groupes de l'opposition, purgent de lourdes peines d'emprisonnement au titre d'une loi qui érige en infraction la dissidence pacifique.

Les conditions de détention sont très dures, la nourriture est insuffisante et les soins médicaux manquent. Les prisonniers dépendent de leurs familles pour subvenir à leurs besoins.

Nom : Nguyen Van Ly

Sexe : homme

Catégorie : défenseur des droits humains

Action complémentaire sur l'AU 313/09, ASA 41/003/2011, 26 juillet 2011